

CARMIGNAC FAIT SON ENTRÉE SUR LES MARCHÉS PRIVÉS AVEC UN PREMIER FONDS EVERGREEN

19/09/2024

Une équipe très expérimentée recrutée pour gérer la stratégie, soutenue par les expertises existantes de Carmignac

Un partenariat stratégique avec Clipway, l'une des équipes les plus expérimentées et innovantes du marché secondaire

Une qualité et des conditions similaires à celles généralement réservées aux investisseurs institutionnels

Carmignac annonce le lancement de sa première stratégie sur le Private Equity, **Carmignac Private Evergreen**, marquant ainsi son entrée dans la gestion d'actifs privés.

Cette étape est la plus récente d'une série d'initiatives réalisées sur fonds propres consistant à lancer une offre sur les marchés privés, avec, récemment, un investissement au capital de Clipway, un spécialiste du marché secondaire, [annoncé en octobre 2023](#).

Ce lancement est une étape majeure du développement de l'offre Carmignac, avec l'ajout d'un produit dédié aux marchés privés, complémentaire à sa gamme de fonds cotés existante. Cette initiative est parfaitement cohérente avec la stratégie de Carmignac visant à offrir aux investisseurs le meilleur de la gestion active et alternative avec des produits différenciés et fortement diversifiés.

La stratégie est gérée par une équipe dédiée de quatre spécialistes chevronnés du Private Equity, sous la direction d'Edouard Boscher qui a rejoint Carmignac en octobre 2023 comme responsable Private Equity. L'équipe cumule près de 70 années d'expérience, au service de sociétés leaders du Private Equity.

En complément de leur expertise en analyse des transactions de marché, l'équipe Private Equity s'appuie sur l'excellence opérationnelle des équipes Carmignac et bénéficie de leur connaissance des marchés cotés pour les appliquer aux marchés privés. Cela inclut la gestion des risques et de la liquidité, la recherche sectorielle et l'investissement durable auxquels s'ajoutent les bénéfices du partenariat stratégique noué avec Clipway. Il en résulte une solution de Private Equity « clé en main » répondant aux standards traditionnellement réservés aux investisseurs institutionnels. Carmignac a investi au moyen de ses fonds propres dans la stratégie pour garantir un fort alignement d'intérêts avec ses clients.

Carmignac Private Evergreen est un fonds semi-liquide, offrant des fenêtres de liquidité régulières. Le portefeuille couvre l'intégralité de l'univers d'investissement du Private Equity, avec une allocation substantielle aux fonds secondaires via de des accords de co-investissement exemptés de frais de gestion et de commission de surperformance. Clipway dispose de l'une des équipes les plus expérimentées et les plus innovantes du marché secondaire lui donnant accès à un flux d'opérations de qualité et à une expertise dans l'analyse de celles-ci.

Carmignac Private Evergreen aura également une exposition aux co-investissements directs, aux fonds Clipway et devrait à l'avenir procéder à des investissements primaires. Le fonds est article 8 selon la réglementation européenne SFDR.

Maxime Carmignac, directrice Générale de Carmignac UK déclare :

« Nous considérons depuis longtemps le Private Equity comme une classe d'actifs intéressante pour diversifier le portefeuille de nos clients. Nous avons pris le temps de développer une stratégie différenciée dont nous sommes extrêmement fiers, notamment en investissant nos fonds propres pour sécuriser un partenariat avec un acteur de classe mondiale du marché secondaire. Il s'agit là d'une excellente illustration de notre approche en matière d'innovation produits qui privilégie les résultats à long terme et les intérêts de nos clients. Tirant le meilleur parti de notre expertise en matière d'analyse et de gestion des risques, de l'expérience des marchés privés de l'équipe interne dédiée au Private Equity et de Clipway, nous pensons que notre stratégie suscitera un large intérêt auprès de nos clients européens. »

Edouard Boscher, responsable Private Equity ajoute:

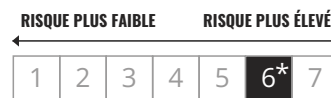
« Le Private Equity a enregistré de très belles performances depuis plusieurs décennies en dépit d'un accès assez restreint. Avec les dernières avancées sur les marchés privés et la prise de conscience croissante des rendements potentiels, il s'agit d'un moment idéal pour de nouveaux entrants innovants désireux d'offrir un accès plus large à cette classe d'actifs attrayante. Carmignac donne aux distributeurs et aux investisseurs la possibilité d'avoir une exposition au Private Equity au moyen d'un produit proposant la même qualité et les mêmes termes et conditions que celles traditionnellement réservées aux investisseurs institutionnels. Notre fonds Evergreen est une solution flexible et tout-en-un conçue pour offrir un accès immédiat à un portefeuille diversifié d'actifs privés de grande qualité. »

CARMIGNAC PRIVATE EVERGREEN A EUR ACC

(ISIN: LU2799473124)

Classification SFDR** :

Article **8**



Durée minimum de placement recommandée



PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

LIQUIDITÉ: Si des rachats exceptionnellement importants sont effectués et que ces derniers obligent le Fonds à vendre des actifs, alors la nature illiquide des actifs pourrait obliger le fonds à les liquider avec une décote, notamment en cas de conditions défavorables telles que des volumes anormalement limités ou des écarts inhabituellement importants entre les cours acheteur et vendeur. **VALORISATION:** La méthode de valorisation, qui repose en partie sur des données comptables (calculées trimestriellement ou semestriellement), et le décalage dans le temps avec lequel les VL sont reçues des General Partners, pourraient avoir des impacts sur les VL avec un certain retard. De plus, la VL est sensible à la méthodologie de valorisation adoptée. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE:** Les investisseurs s'en remettent exclusivement au pouvoir discrétionnaire des gérants et au niveau de transparence des informations disponibles pour sélectionner et réaliser des investissements appropriés. Il n'y a aucune garantie quant au résultat final des investissements. **CONTRÔLE LIMITÉ SUR LES INVESTISSEMENTS SECONDAIRES:** Lorsque le Fonds effectue un investissement secondaire, il n'a généralement pas la possibilité de négocier les modifications des documents constitutifs d'un fonds sous-jacent, de conclure des lettres d'accompagnement ou de négocier les conditions juridiques ou économiques de la participation dans le fonds sous-jacent ciblé. Une fois acquis par le Fonds, les fonds sous-jacents investissent généralement de manière totalement indépendante.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

*Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. **Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088 est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables, ou « Article 6 » qui n'ont pas nécessairement d'objectif de durabilité. La classification SFDR des Fonds peut évoluer dans le temps. Pour plus d'informations, visitez : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj?locale=fr>.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE. Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est destiné à des clients professionnels.

Le présent document ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la Société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document n'est pas destiné à fournir, et ne devrait pas être utilisé pour des conseils comptables, juridiques ou fiscaux. Il vous est fourni uniquement à titre d'information et ne peut être utilisé par vous comme base pour évaluer les avantages d'un investissement dans des titres ou participations décrits dans ce document ni à aucune autre fin. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Elles se rapportent à la situation à la date de rédaction et proviennent de sources internes et externes considérées comme fiables par Carmignac, ne sont pas nécessairement exhaustives et ne sont pas garanties quant à leur exactitude. À ce titre, aucune garantie d'exactitude ou de fiabilité n'est donnée et aucune responsabilité découlant de quelque autre façon pour des erreurs et omissions (y compris la responsabilité envers toute personne pour cause de négligence) n'est acceptée par Carmignac, ses dirigeants, employés ou agents.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Le rendement peut évoluer à la hausse comme à la baisse en raison des fluctuations des devises, pour les actions qui ne sont pas couvertes contre le risque de change.

La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment.

La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion.

La durée minimum de placement recommandée équivaut à une durée minimale et ne constitue pas une recommandation de vente à la fin de ladite période.

Morningstar Rating™ : © Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations du présent document : -appartiennent à Morningstar et / ou ses fournisseurs de contenu ; ne peuvent être reproduites ou diffusées ; ne sont assorties d'aucune garantie de fiabilité, d'exhaustivité ou de pertinence. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des préjudices ou des pertes découlant de l'utilisation desdites informations.

L'accès au Fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le présent document ne s'adresse pas aux personnes relevant d'une quelconque juridiction où (en raison de la nationalité ou du domicile de la personne ou pour toute autre raison) ce document ou sa mise à disposition est interdit(e). Les personnes auxquelles s'appliquent de telles restrictions ne doivent pas accéder à ce document. La fiscalité dépend de la situation de chaque personne. Les fonds ne sont pas enregistrés à des fins de distribution en Asie, au Japon, en Amérique du Nord et ne sont pas non plus enregistrés en Amérique du Sud. Les Fonds Carmignac sont immatriculés à Singapour sous la forme d'un fonds de placement de droit étranger réservé aux seuls clients professionnels. Les Fonds ne font l'objet d'aucune immatriculation en vertu du US Securities Act de 1933. Le fonds ne peut être proposé ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « US person » au sens de la réglementation S américaine et du FATCA.

La décision d'investir dans le(s) fonds promu(s) devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus. Les risques et frais relatifs aux Fonds sont décrits dans le KID (Document d'informations clés). Le KID doit être tenu à disposition du souscripteur préalablement à la souscription. Le souscripteur doit prendre connaissance du KID. Les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur capital, attendu que les Fonds n'offrent pas de garantie de capital. Tout investissement dans les Fonds comporte un risque de perte de capital.

Carmignac Portfolio désigne les compartiments de la SICAV Carmignac Portfolio, société d'investissement de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM. Les Fonds sont des fonds communs de placement de droit français conformes à la directive OPCVM ou AIFM. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays.

- **En Suisse** : Le prospectus, KID, et les rapports annuels des Fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. [Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée "Résumé des droits des investisseurs".](#)
- **En France** : Le prospectus, les KID, la VL et les rapports annuels des Fonds sont disponibles sur www.carmignac.fr, ou sur demande auprès de la Société de gestion. [Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée "Résumé des droits des investisseurs".](#)
- **Au Luxembourg** : Le prospectus, les KID, la VL et les rapports annuels des Fonds sont disponibles sur www.carmignac.lu, ou sur demande auprès de la Société de gestion. [Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée "Résumé des droits des investisseurs".](#)